

«Tout n'est pas bouché. Chaque jeune doit trouver sa place!»

Intégration Alain-Dominique Mauris va bientôt partir après douze ans de présidence de la Fondation pour l'animation socioculturelle.



Alain-Dominique Mauris tire sa révérence après douze ans de présidence à la FASE.
Image: Steeve Luncker-Gomez

«Pendant longtemps, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) s'est uniquement consacrée à un travail de prévention à l'attention des jeunes, sous forme de libre adhésion», constate son président, Alain-Dominique Mauris. Mais depuis la dernière réforme du droit des mineurs, introduite en 2007, «certains d'entre eux sont contraints à être accompagnés par l'Unité d'assistance personnelle (UAP), qui agit sur mandat pénal. Une précieuse béquille pour les mineurs aux prises avec la justice!»

Besoin de plus d'éducateurs

Dès l'arrestation d'un jeune et quelle que soit l'infraction reprochée, un éducateur social, de permanence au Tribunal des mineurs, peut se voir confier par le juge un mandat d'assistance. Le prévenu est alors pris en charge au minimum pour trois mois; il est régulièrement réévalué. Objectif: éviter un placement et un déracinement en secondant les familles dans leur tâche éducative, réinsérer le jeune et limiter la récidive. «Des parents culpabilisent et sont désespérés. Ils nous disent «mon ado s'échappe, mon ado m'échappe», observe le président de la FASE. L'UAP permet de les aider à surmonter leurs difficultés et leur sentiment d'impuissance, de conserver ou recréer les liens en permettant au jeune de rester dans son milieu. De tisser aussi avec lui un nouveau projet de vie.»

L'UAP est incontestablement une évolution majeure dans la prise en charge de la délinquance qu'a connue la FASE au cours de ces douze dernières années présidées par Alain-Dominique Mauris. Alors qu'il s'apprête à tirer sa révérence, l'ancien président du PLR genevois dresse le bilan de cette véritable constellation, comptant près de 1000 collaborateurs et plus de 400 bénévoles, qui fête ses vingt ans cette année.

Rattachée à la FASE, l'UAP vient, elle, de célébrer ses dix ans. En 2017, 99 jeunes, dont 87 garçons, ont été accompagnés par cette intervention socio-éducative (contre 94 jeunes en 2016). Pour quel type de délits? «Cela va de la simple consommation de

Par Laurence Bézaguet@lbezaguet007
03.12.2018

La FASE en chiffres en 2017

50 millions de francs de budget;
45 518 heures d'accueil libre, dont 38 235 heures, soit 84%, en période scolaire;

Plus de 1000 collaborateurs (1300 en été) et 400 bénévoles, membres des comités des maisons de quartiers;

38% d'adolescents, 33% d'enfants et 12% de jeunes adultes, entre 18 et 25 ans, qui fréquentent les activités de cette fondation;

99 jeunes, âgés de 11 à 20 ans, aux prises avec la justice (dont 87 garçons) ont été accompagnés par l'Unité d'assistance personnelle (UAP);
- 13 719 heures de permanence d'accueil; 385 324 passages dans ces permanences;
- 12 365 heures de présence dans la rue et les parcs;

567 personnes suivies dans leur parcours de retour en formation ou d'insertion socioprofessionnelle;
- 2376 jeunes bénéficiant de «petits jobs», pour un volume dépassant largement les 20 000 heures
- 48 758 jours de centres aérés, dont 39 288 l'été. **L.B.**

stupéfiants à la tentative de meurtre, en passant par le brigandage, le dommage à la propriété ou le viol», indique le président de la FASE.

Le suivi, intensif, de l'UAP peut s'étaler sur une longue période (jusqu'à dix mois en moyenne en 2017, contre neuf mois l'année précédente). L'Unité d'assistance personnelle souhaiterait ainsi obtenir deux postes supplémentaires pour répondre plus efficacement à ses tâches sur mesure. «L'UAP dispose actuellement de six éducateurs pour encadrer des jeunes, souvent très fragiles, qui se trouvent dans des situations de plus en plus complexes, motive Alain-Dominique Mauris. Nous ne cherchons pas à trouver des excuses à ces mineurs, mais nous travaillons avec eux pour éviter qu'ils ne récidivent et pour qu'ils construisent un projet de vie. Avec un certain succès, puisque 14 cas de récidives sont parvenus au tribunal, en 2017, sur les 45 dossiers pénaux enregistrés. De toute façon, nous ne sommes pas des agents de sécurité. Notre mission ne consiste pas à maintenir l'ordre, mais à prévenir la rupture sociale qui entraîne le désordre. Pendant longtemps les travailleurs sociaux passaient pour de doux rêveurs, nous sommes devenus des partenaires reconnus.»

«Tout le monde est un génie»

Les cas extrêmes de jeunes devant être accompagnés par l'UAP ne représentent évidemment qu'une infime partie des activités de la FASE, mais ils nécessitent – on l'a vu – des ressources. «Quantité de jeunes pensent que tout est bouché pour eux. Et parfois, la seule façon de se faire valoir est de commettre une grosse bêtise, note le président de la FASE. D'une manière générale, les collaborateurs de la Fondation s'emploient à lutter contre l'inégalité et favoriser l'intégration et la cohésion sociale. Chaque jeune doit pouvoir trouver sa place dans la société. Le travail sur les liens est fondamental pour que l'individu vive bien dans son environnement.»

Bien au-delà des 47 centres de quartiers de la FASE, situés principalement en zone urbaine, 13 équipes de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) battent ainsi le pavé pour aller à la rencontre des jeunes dans les rues, développer des contacts avec eux et leur permettre d'exprimer leurs aspirations. «On veut une société parfaite où chacun devrait ressembler à un étalon à succès. «Tout le monde est un génie», dit Albert Einstein, «mais si vous jugez un poisson par sa capacité à grimper aux arbres, il passera sa vie entière persuadé qu'il est totalement stupide», rapporte Alain-Dominique Mauris. La force de la FASE, c'est sa constellation, qui doit permettre de répondre à toutes les différences.» Parmi les ambitions de cette fondation, celle de donner plus d'air et de reconnaissance à ses bénévoles. «Il faut en finir avec le sur-contrôle et l'avalanche de bureaucratie qui en découle. Devoir constamment rendre des comptes n'aide pas à renforcer la spontanéité. L'harmonie sociale permet de construire une société équilibrée faisant des différences des atouts», conclut Alain-Dominique Mauris.

(TDG)

Créé: 03.12.2018, 09h27

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non